



Centre d'Information sur les
Renseignements
et le Terrorisme
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)

27 juillet 2008

Un mois après la mise en œuvre de la trêve : état des lieux intérimaire (exact au 23 juillet)



Camion de ciment au terminal de Sufa



Retour à la vie normale à Gaza



Retour à la vie normale à Sderot



Tir de roquette sur Sderot

Aperçu général

1. La trêve des combats a pris effet le 19 juin 2008 à 6h. Les éléments principaux de l'accord portent sur l'arrêt du terrorisme et des contre-activités de Tsahal dans la bande de Gaza, ainsi que sur l'ouverture des terminaux entre la bande de Gaza et Israël. Le cessez-le-feu le long de la frontière entre la bande de Gaza et Israël devait permettre de relancer les négociations égyptiennes sur la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit (comme le demande Israël) et à promouvoir le dialogue sur l'ouverture du terminal de Rafah entre Gaza et l'Egypte (comme l'exige le Hamas).

2. Un mois après la mise en œuvre de la trêve, l'**état des lieux provisoire** montre une diminution significative du nombre de roquettes et d'obus de mortier tirés sur Israël, et indique que le cessez-le-feu est généralement respecté dans les centres urbains du Néguev occidental ainsi que dans la bande de Gaza. Cependant, le cessez-le-feu a été violé à plusieurs reprises par des tirs de roquettes et d'obus de mortier effectués par les organisations terroristes "rebelles" opposées à la trêve (notamment des réseaux locaux du Fatah, le Jihad Islamique Palestinien n'ayant violé la trêve qu'à une seule occasion). L'arrêt des combats intenses qui avait débuté avant la trêve avait déjà permis aux résidents de Sderot et des centres urbains du Néguev occidental de retourner à une vie normale, toutefois, ce calme est relatif et les habitants ne sont pas à l'abri d'une reprise des tirs.

3. Les violations de la trêve par les organisations terroristes dans la bande de Gaza ont incité Israël à embrasser une **politique de riposte** consistant à fermer les terminaux pendant de courtes périodes (de plusieurs heures à deux jours) en réponse aux violations palestiniennes. Cependant, l'Etat hébreu étant intéressé par le maintien du calme dans le Néguev occidental, il a jusqu'ici évité une escalade militaire suite aux violations de la trêve, bien que plusieurs responsables militaires et politiques aient suggéré cette hypothèse.

4. **La conduite du Hamas jusqu'à présent** montre clairement qu'il est intéressé par le **respect de la trêve**, espérant profiter de ses fruits, notamment **l'ouverture des terminaux** entre la bande de Gaza, Israël et l'Egypte. L'ouverture des terminaux, "artères vitales" de la bande de Gaza, permettrait d'atténuer la pression économique et sociale exercée sur la bande de Gaza depuis la prise de pouvoir du Hamas en Juin 2007. Du point de vue du Hamas, cela lui permettrait de renforcer son influence politique tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur de Gaza, et de se positionner en puissance dominante qui agit de façon responsable et prévenante envers les résidents, tout en profitant de la trêve pour encourager son réarmement.

5. Ainsi, les membres du Hamas se sont **abstenus** de participer aux tirs de roquettes et d'obus de mortier sur Israël. Publiquement, les dirigeants du Hamas ont déclaré à plusieurs reprises que la trêve était dans "l'intérêt national palestinien" et reposait sur un consensus palestinien. Plusieurs fois, le Hamas a arrêté des membres du Fatah impliqués dans des tirs sur Israël et a confisqué leurs armes. Cependant, le Hamas évite soigneusement toute confrontation militaire avec les organisations rebelles, particulièrement le Jihad Islamique Palestinien (JIP). Il ne veut pas être perçu comme collaborant avec Israël et faisant des compromis sur "la résistance" (une des valeurs-clefs de son idéologie). En conséquence, **l'application de la trêve par le Hamas sur les organisations rebelles n'est pas suffisamment décisive** et les violations sporadiques de la trêve continuent régulièrement.

6. L'arrêt de l'activité opérationnelle de Tsahal dans la bande de Gaza, comme stipulée par la trêve, est utilisée par le Hamas et d'autres organisations terroristes pour **promouvoir le développement de leur arsenal militaire et se préparer au scénario** probable d'une confrontation future avec l'armée israélienne. Depuis le début de la trêve, des armes et des munitions ont été transférées en contrebande dans la bande de Gaza au même niveau qu'avant l'accord, en dépit d'une amélioration de l'activité égyptienne à l'encontre des contrebandiers. En outre, le Hamas a significativement multiplié ses formations et sa réhabilitation militaires, l'annonçant publiquement dans les médias palestiniens et arabes.

7. **En résumé** : La trêve a mis fin aux combats quotidiens intenses qui se déroulaient dans la bande de Gaza et dans les centres de population du Néguev occidental, à un degré considérable, permettant aux Israéliens et aux résidents de la bande de Gaza de retourner à la vie normale. Israël et le mouvement Hamas, les deux parties-clefs de l'accord, ont tous deux **intérêt** à continuer à respecter la trêve ; cependant, le Hamas n'est pas prêt à exercer son autorité sur les organisations terroristes rebelles (surtout les réseaux du Fatah). Ainsi, la **trêve s'érode**, ce qui est reflété par les tirs sporadiques sur Israël, auxquels l'Etat hébreu riposte parfois en fermant les terminaux. De plus, il n'y a eu aucun progrès jusqu'ici au sujet de deux problèmes-clés liés à la trêve : **les négociations sur la libération de Gilad Shalit** (clairement un intérêt israélien), sont retardées par le Hamas, qui considère le dossier contre un atout de réserve pour garantir les profits de la trêve ; et **les négociations sur l'ouverture du terminal de Rafah** (clairement un intérêt du Hamas), sont aussi retardées, alors que les Egyptiens, conscients de la complexité du sujet et de son importance pour le Hamas, ne font pas preuve d'empressement à résoudre la question.

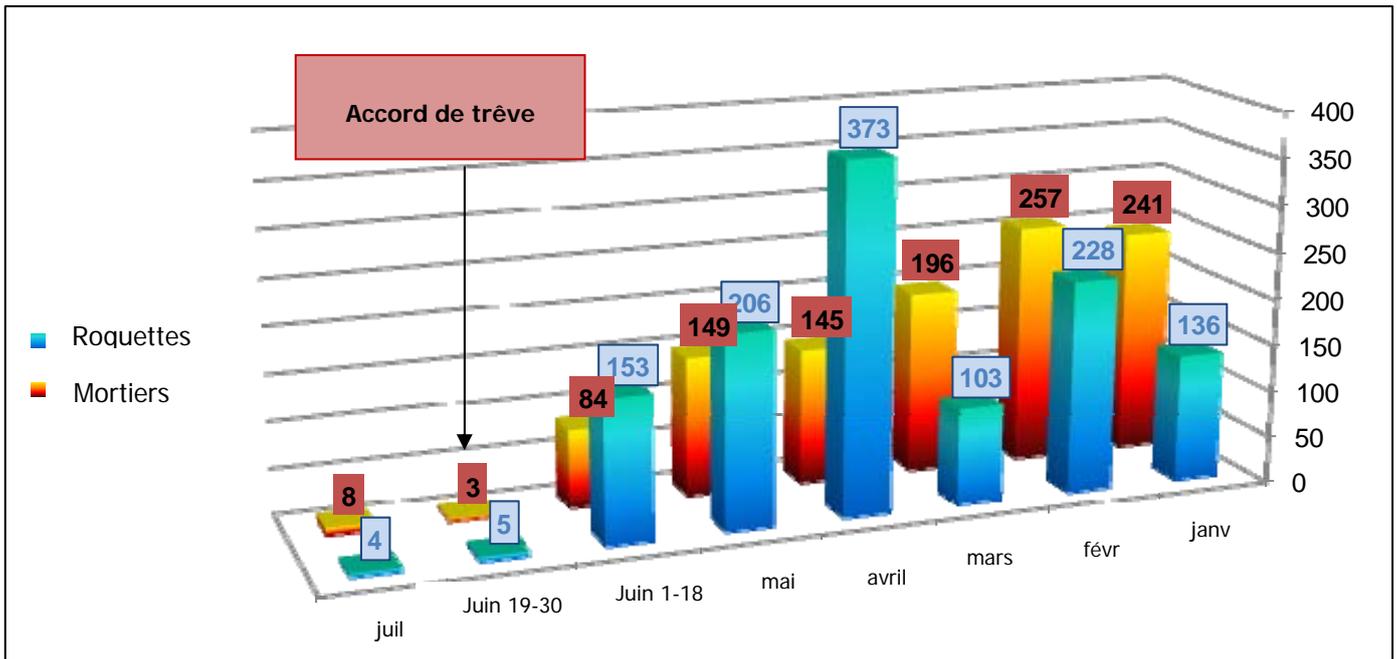
Violations de la trêve par les organisations terroristes – Etat des lieux¹

8. Pendant le premier mois de sa mise en œuvre, la trêve a abouti à une **baisse significative** du nombre de roquettes et d'obus de mortier tirés sur les centres urbains du Néguev occidental. Un calme relatif s'est installé sur Sderot et sur les centres de population israéliens situés près de la bande de Gaza, parfois rompu par des roquettes et des obus de mortier tirés par des organisations terroristes rebelles (surtout des réseaux appartenant au Fatah et, à au moins une occasion, par le JIP). Le Hamas, de son côté, se retient de toute activité et ses membres n'ont pas été impliqués dans les violations de la trêve jusqu'ici. Sur le plan médiatique, le Hamas affirme qu'Israël viole la trêve en fermant les terminaux et critique l'Egypte et l'Autorité Palestinienne, les accusant de fermer les yeux sur les violations dont il incrimine Israël

9. **Les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah** ont été responsables de la plupart des violations de la trêve. A une occasion au moins, des roquettes ont été tirées par le JIP. Dans la plupart des cas, les auteurs des tirs n'ont pas publiquement revendiqué leurs actes ; cependant, le Fatah et le PIJ ont revendiqué certains des incidents. Le tir de roquettes et d'obus de mortier par les organisations rebelles étaient une "riposte" aux "violations" prétendues d'Israël et visaient à protester contre le fait que la trêve n'est pas appliquée en Judée-Samarie. Par ailleurs, ces incidents reflètent les **rivalités palestiniennes internes** qui règnent particulièrement entre le Fatah et le Hamas.

¹ Exact au 19 juillet 2008.

Tirs de roquettes et d'obus de mortier durant la trêve par rapport aux mois précédents

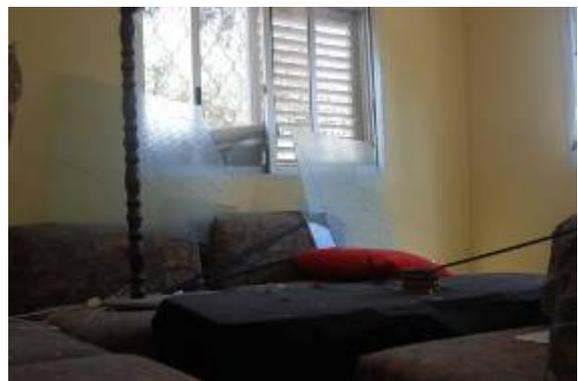


10. **Durant le premier mois de la trêve, 15 violations palestiniennes ont été recensées** (Voir l'Annexe pour plus de détails). Ci-dessous les principaux événements:

a. **24 juin** (cinq jours après l'entrée en vigueur de l'accord) : Première violation de la trêve. Une cellule du JIP a tiré trois roquettes sur Sderot en réponse à la mort d'un de ses membres à Naplouse. Il faut préciser que la trêve ne s'applique pas en Judée-Samarie, où les activités terroristes des organisations diverses continuent et provoquent donc les opérations de défense d'Israël (voir la section sur la Judée-Samarie ci-dessous).



Rescue forces on their way to the rocket landing site in Sderot (photo by Hamutal Ben-Shitrit, www.sderotmedia.com, June 24)



A house in Sderot damaged by rocket fire (photo by Hamutal Ben-Shitrit, www.sderotmedia.com, June 24)

b. **26 juin** : Une roquette a été tirée sur Sderot. Un réseau appelé « les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa/Fatah/Cellule Imad Moughnieh » a revendiqué l'incident. Dans des interviews accordées aux médias, le porte-parole du groupe, **Abu Qusay**, a déclaré que le tir de roquette avait pour objectif de faire passer un **double message** : avertir Israël de ne pas violer la trêve et demander aux signataires de l'accord de l'appliquer en Cisjordanie. Abu Qusay a été arrêté par le Hamas suite à l'incident et a été relâché par la suite.



Gauche : le Fatah revendique la responsabilité de l'incident par téléphone (Al-Jazeera, 26 juin 2008).
Droite : la roquette tirée par les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah le 26 juin sur Sderot (Télévision Alam, 26 juin 2008)

c. **10 juillet** : Deux roquettes ont été identifiées près d'un village du Néguev occidental. Il n'y a eu ni blessé ni dégât. Les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah ont revendiqué l'attaque, déclarant qu'il s'agissait d'une vengeance suite à la mort d'un des membres de l'organisation dans le secteur de Kissufim dans la même matinée.



A resident of Sderot enters a secure area upon hearing the warning siren (Ze'ev Trachtman, July 10 Un résident de Sderot entre dans un secteur sécurisé à l'appel de la sirène d'avertissement (Ze'ev Trachtman, 10 juillet 2008)



Membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa tirant des roquettes (Al-Jazeera, 10 juillet 2008)

11. Ces violations ont mis à l'essai l'empressement du Hamas et sa capacité à faire appliquer la trêve par les organisations terroristes rebelles, qui affirment publiquement accepter l'accord tout en le violant sous des prétextes divers. Des responsables du Hamas ont souligné à maintes reprises que la trêve était dans l'intérêt national palestinien, et ont menacé d'arrêter tout individu qui violerait le cessez-le-feu. Ils ont également accusé le Fatah d'essayer de saper l'accord. Il est évident, cependant, que le Hamas fait son possible pour éviter une confrontation directe avec les organisations rebelles (particulièrement le JIP), de crainte d'être accusé de collaborer avec Israël et de faire des compromis sur le concept de "résistance."² En conséquence, il a jusqu'ici concentré ses efforts pour **persuader politiquement** les organisations de respecter la trêve et obtenir le soutien public à cette accalmie.

12. En même temps, le Hamas a adopté plusieurs mesures vigoureuses contre les responsables des viols de la trêve. Cependant, ces mesures ont jusqu'ici été limitées, s'exprimant par l'arrestation temporaire des auteurs des tirs de roquettes et d'obus de mortier, ainsi que par la confiscation d'armes. Dans ce contexte, les services de sécurité du Hamas ont arrêté à plusieurs reprises des membres des Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah, y compris le porte-parole de l'organisation Abu Qusay, qui a revendiqué le tir d'une roquette le 29 juin. Cependant, tous les membres arrêtés jusqu'ici ont été libérés après un bref interrogatoire et aucune sanction décisive n'a été prise contre eux.

La Judée-Samarie à l'ombre de la trêve dans la bande de Gaza – Etat des lieux

13. **La trêve n'est valable que pour six mois et ne s'applique qu'à la bande de Gaza** (pendant ce temps, l'Egypte devrait essayer de l'étendre à la Judée-Samarie). La conséquence de l'accord est que les forces de sécurité israéliennes conservent la liberté complète d'action contre les organisations terroristes en Judée-Samarie. D'autre part, cela signifie aussi que les attaques terroristes commises par des organisations terroristes en Judée-Samarie ne sont pas considérées comme des violations de la trêve.

14. Depuis le début, le JIP, le Fatah et d'autres organisations terroristes ont sévèrement critiqué le Hamas pour son incapacité à inclure la Judée-Samarie dans la trêve. Les porte-parole du JIP et du Fatah ont annoncé leur intention de respecter l'accord, tout en affirmant que selon eux, il n'y a pas de distinction entre la bande de Gaza et la Cisjordanie. En pratique,

² Par exemple, Nabil Amro, le représentant de l'OLP au Caire, a déclaré dans une interview à Al-Hayat que la trêve transformait le Hamas en "un sous-traitant de la sécurité israélienne" (Al-Hayat Al-Jadeeda, 23 juin 2008).

ces organisations profitent des activités de Tsahal en Judée-Samarie pour violer la trêve en tirant sur Israël. En même temps, le Hamas et les autres organisations ont continué à féliciter les auteurs d'attaques terroristes en Judée-Samarie pendant la période d'accalmie.

15. L'activité terroriste en Judée-Samarie pendant la trêve a continué et a même augmenté.

Quatre attaques terroristes majeures ont été commises depuis le début de la trêve, sans qu'aucune organisation terroriste ne les revendique:

a. **Le 22 juillet** - Ghassan Abu Tayir, résident de **Um Tuba** (Sud-Est de Jérusalem), a pris un tractopelle d'un chantier près du quartier de Yemin Moshe dans la ville. Il a roulé à toute vitesse le long de rues principales, percutant plusieurs véhicules sur son passage. Après 250 mètres, un garde-frontière l'a tué. Vingt-huit Israéliens ont été blessés, dont un sérieusement.

b. **Le 11 juillet** - Un terroriste s'est rendu à la Porte des Lions dans la vieille ville de Jérusalem et a ouvert le feu sur deux policiers. Tous deux ont été blessés, et l'un d'entre eux est mort plus tard de ses blessures. Le terroriste a réussi à s'échapper.

c. **Le 2 juillet** - Un terroriste conduisant un véhicule de construction a quitté un chantier sur lequel il travaillait et a emprunté une des rues principales de Jérusalem, percutant tous les obstacles qui se trouvaient sur son passage. Suite à l'attaque terroriste, **trois civils ont été tués** et environ quarante personnes ont été blessées. Le terroriste, un résident de Sur Baher au Sud-Est de Jérusalem possédant une carte d'identité israélienne, ayant des antécédants judiciaires, a été tué lors de l'incident.³ Selon nous, le terroriste a agi de sa propre initiative.



Véhicules détruits sur le site de l'attaque terroriste
(Source : Ministère israélien des Affaires étrangères, 2 juillet 2008)

³ A ce sujet, voir notre article du 3 juillet 2008 intitulé : "Attaque terroriste massive rue Jaffa à Jérusalem. Le terroriste était un résident palestinien de Jérusalem-Est qui a utilisé un bulldozer pour démolir des voitures et tuer trois civils," à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/ct_030708f.pdf.

16. **Le 20 juin**, deux terroristes motorisés ont ouvert le feu sur plusieurs randonneurs israéliens dans un oued près de la ville de Halamish (au Sud-Ouest de la Samarie). Trois randonneurs ont été blessés, dont un sérieusement.



Arrivée des victimes de la fusillade de l'oued près de Halamish à l'hôpital de Tel-Hashomer (ZAKA, Yossi Yampell, 20 juin 2008)

Ouverture des terminaux entre Israël et la bande de Gaza

17. L'ouverture des terminaux entre Israël et la bande de Gaza, artères vitales pour les résidents de Gaza, était et est toujours une des motivations principales pour lesquelles le Hamas a accepté la trêve. Du point de vue du Hamas, conserver les terminaux ouverts pendant de longues périodes devrait atténuer la pression sociale et politique exercée sur la bande de Gaza depuis la prise de contrôle de l'organisation sur ce territoire, et participer au renfort de son statut politique interne et externe.

18. Depuis le 22 juin, après quatre jours de calme, Israël a commencé à respecter sa partie de l'accord et a rouvert les terminaux de Sufa et de Karni pour le transfert régulier de marchandises et de gaz. Cependant, après l'attaque à la roquette sur Sderot (24 juin), Israël a adopté une **politique** de fermeture des terminaux pendant de courtes périodes (de plusieurs heures à plusieurs jours) en riposte aux tirs de roquettes et d'obus de mortier. Depuis qu'Israël a adopté cette politique de riposte, les terminaux ont eu une activité régulière, des interruptions ont toutefois été notées dans les transferts de frets et le quota de marchandises transférées par les terminaux n'a pas été augmenté (à l'exception du terminal d'Erez, utilisé pour faciliter le passage des fonctionnaires internationaux et des civils palestiniens ayant des problèmes de santé. Il est exploité **de façon constante**, indépendamment de la fermeture des autres points de passage).

19. Au cours de la trêve, de grandes quantités de produits alimentaires, de gaz, de matériel de construction et d'autres provisions nécessaires à la reprise de l'activité économique dans la

bande de Gaza ont été transférées par les terminaux de Sufa et de Karni. Le nombre de camions transitant par Sufa (le terminal principal utilisé pour transférer des marchandises) est d'**environ 70 par jour**, nombre semblable à celui en vigueur avant la fermeture des terminaux suite à l'attaque de Kerem Shalom le 19 avril 2008. La variété des marchandises a récemment été modifiée, alors que des quantités limitées de ciment et de fer, de textile et d'autres matières premières vitales ont commencé à faire leur entrée dans la bande de Gaza.

20. Le Hamas considère la fermeture des terminaux comme une violation israélienne de la trêve et se sent concerné par la quantité et la variété de marchandises transférées dans la bande de Gaza. Le ministère de l'Économie nationale du Hamas, qui contrôle l'activité des terminaux, a noté dans son rapport qu'Israël transférait surtout des articles de consommation et une quantité limitée de carburant mais ne transférait presque aucune matière première dans le domaine de la construction, tels du ciment et du fer (Pal Media, 9 juillet 2008). Les porte-parole du Hamas ont appelé l'Égypte à faire pression sur Israël et ont même menacé de mettre un terme à la trêve si Israël ne levait pas le blocus de la bande de Gaza. Les internautes du forum en ligne du Hamas se sont plaints de ne pas ressentir d'amélioration de leur situation et ont même suggéré de tirer des roquettes chaque fois qu'Israël fermait un terminal.



Le terminal de Sufa : un camion chargé de ciment franchit le terminal
(Photo : Centre d'Information, 10 juillet 2008)

La question du terminal de Rafah

21. Le Hamas accorde une **grande importance** à l'ouverture du terminal de Rafah entre la bande de Gaza et l'Égypte, afin de diminuer sa dépendance à l'égard d'Israël. Pendant les pourparlers sur la trêve, le Hamas a exigé que le terminal soit ouvert aussitôt après l'entrée en vigueur de l'accord, et a publiquement qualifié l'ouverture du terminal de l'une des raisons principales de son acceptation de la trêve. Le cessez-le-feu, selon l'accord, était supposé initier une série de pourparlers sur l'administration du terminal.

22. **L'Égypte**, de son côté, a précisé que le terminal de Rafah ne serait pas ouvert autrement qu'en vertu de l'**Accord sur les terminaux de Novembre 2005**, qui stipule que les Européens, l'Autorité Palestinienne et Israël seront impliqués dans le fonctionnement du point de passage. Le Hamas, cependant, refuse de laisser Israël participer à l'administration de Rafah. L'Égypte a annoncé sa décision d'inviter des représentants de l'**Autorité Palestinienne**, concernée par l'accord, à participer aux négociations. Il apparaît que jusqu'ici, l'Égypte n'est pas pressée de relancer les pourparlers sur le terminal de Rafah, faisant ainsi pression sur le Hamas. L'absence de progrès au sujet de Rafah et des membres du Hamas détenus en Égypte crée une tension entre les deux côtés, tension qui pourrait faire surface dans un avenir proche et créer une situation conflictuelle.

23. En attendant, jusqu'à ce que l'accès du terminal de Rafah soit réglé, l'Égypte continue d'ouvrir le terminal de façon sporadique et pendant de brèves périodes, surtout pour permettre le passage des civils bloqués du côté égyptien.⁴ Le 1^{er} juillet, le terminal de Rafah a été partiellement ouvert pendant trois jours afin de permettre aux malades de pénétrer en territoire égyptien et aux résidents de la bande de Gaza de rentrer chez eux. En signe de protestation contre l'ouverture limitée du terminal, **des centaines de Palestiniens ont tenté de forcer le passage et de passer du côté égyptien** (2 juillet). Des conflits ont éclaté entre les Palestiniens et les forces égyptiennes, qui ont dispersé les manifestants avec des armes anti-émeutes. Suite aux heurts, l'Égypte a renforcé la sécurité à la frontière et a annoncé la fermeture du terminal. Les porte-parole du Hamas, embarrassés par l'incident, ont déclaré qu'il s'agissait d'une "anicroche spontanée." L'Égypte a envoyé 400 policiers afin de renforcer la sécurité au terminal et de contrecarrer toute tentative future des Palestiniens de forcer le point de passage (AFP, 10 juillet 2008).

La libération de Gilad Shalit

24. Du point de vue d'Israël, la reprise de pourparlers intensifs sur la libération du soldat Gilad Shalit fait partie de la trêve. Les dirigeants du Hamas, de leur côté, affirment que la trêve n'a rien à voir avec Gilad Shalit. Selon eux, la question est totalement distincte, et repose sur l'empressement d'Israël à respecter les exigences du Hamas concernant la libération de prisonniers palestiniens. L'Égypte, qui a servi d'intermédiaire pour la trêve, a promis que des pourparlers intensifs au sujet de Gilad Shalit reprendraient une fois l'accalmie en vigueur ; cependant, jusqu'ici, ces pourparlers ont été reportés.

⁴ Les Égyptiens ont soulevé l'idée d'ouvrir le terminal de **Kerem Shalom** en solution provisoire pour "soulager le fardeau des résidents" de la bande de Gaza (Al-Hayat, 20 juin 2008). Les dirigeants du Hamas sont opposés à cette idée, de crainte que Kerem Shalom ne soit exploité à la place du terminal de Rafah.



Ismail Haniyeh : la question de Gilad Shalit est distincte de la trêve
(Télévision Al- Jazeera, 15 juin 2008)

25. Pour le moment, les pourparlers concernant Gilad Shalit, qui auraient dû se dérouler en Egypte, **n'ont pas repris**. Des dirigeants du Hamas ont accusé Israël de l'absence de reprise des pourparlers, déclarant que la décision de ne pas renouveler les négociations avait été prise suite au manque de respect de la trêve par Israël. Ils ont précisé que l'organisation n'entamerait pas de pourparlers sur Gilad Shalit tant qu'Israël n'aura pas ouvert les terminaux et levé complètement le blocus de la bande de Gaza. La question de la libération de Gilad Shalit a été soulevée lors de la visite d'une délégation du Hamas en Egypte (12 juillet), cependant, aucune avancée notable n'a été signalée.

26. Le récent échange de prisonniers entre Israël et le Hezbollah a renforcé la position du Hamas quant à ses demandes vis-à-vis d'Israël (c'est-à-dire, la libération de prisonniers ayant du sang sur les mains). Les porte-parole du Hamas ont déclaré que l'échange était une grande victoire pour la "résistance" et ont affirmé que c'était la preuve que la meilleure façon de faire libérer des prisonniers était d'enlever des soldats. Ils ont également affirmé qu'en libérant Kuntar, Israël était revenu sur sa politique de ne pas libérer de prisonniers ayant du "sang sur les mains."

La réhabilitation militaire du Hamas et des autres organisations terroristes

27. La trêve est utilisée par le Hamas et le JIP pour développer leur arsenal militaire et se préparer à une nouvelle série de confrontations avec Tsahal. Les activités intensives effectuées dans ce contexte incluent :

- a. **Contrebande d'armes et de munitions**, y compris de mines, de charges explosives et de matériel de fabrication de roquettes, comme des tuyaux.
- b. **Hausse significative du nombre de formations** dans la bande de Gaza. Les membres du mouvement suivent des formations dans plusieurs domaines, y compris le maniement d'armes antichars sophistiquées, la formation navale, l'entraînement de

forces spéciales, l'affrontement avec des forces de Tsahal dans le scénario possible d'une opération israélienne de grande échelle en territoire urbain, etc.

c. **Développement des capacités techniques** de l'unité d'ingénierie du Hamas.



Clip de télévision montrant des membres du JIP s'entraînant durant la trêve (NTV, 9 juillet 2008)

28. Les Egyptiens s'efforcent de mettre un terme aux activités de contrebande, cependant, leur efficacité s'avère limitée. La police égyptienne des frontières continue de rechercher et de démolir les tunnels. Jusqu'ici, les forces égyptiennes ont localisé plusieurs douzaines de tunnels depuis le début de la trêve. En outre, les Egyptiens ont découvert une cache d'armes dans la péninsule du Sinaï, probablement destinées à la bande de Gaza. Une quantité importante de munitions et près de 250 kg d'explosifs ont été trouvés sur place.

Effets de la trêve sur les résidents du Néguev occidental et les habitants de la bande de Gaza

Les résidents du Néguev occidental

29. Malgré des violations sporadiques, la trêve permet aux Israéliens de Sderot et des centres urbains du Néguev occidental de revenir lentement à une vie normale. Durant le mois écoulé depuis la mise en œuvre de l'accord, les fermiers ont commencé à travailler les champs situés près de la barrière frontalière et de plus en plus d'enfants peuvent être vus jouant dans des jardins publics ainsi que dans les rues de Sderot et des centres urbains du Néguev occidental. Des spectacles sont organisés à Sderot et les enfants passent leur été dans des camps de vacances. Cependant, ayant vécu plus de huit ans sous la menace des roquettes, les résidents ont beaucoup de mal à faire face à un changement immédiat, passant de tirs de roquettes quotidiens à une situation de calme. Le sentiment dominant est que le calme qui s'est installé est seulement provisoire. Certains résidents se disent toujours hantés par la menace et d'autres dorment toujours dans des pièces protégées.

30. Le temps mort provoqué par la trêve est utilisé pour renforcer les constructions résidentielles, les arrêts d'autobus et les sites publics ainsi que pour fournir un meilleur soin psychiatrique à la population, dont une partie significative souffre toujours 29. Despite the sporadic violations, the lull arrangement made it possible for Israelis living in Sderot and western Negev population centers to slowly return to normal life. In the past month, farmers have started to work the fields near the border fence, and more and more children can be seen playing in public facilities and in the streets of Sderot and western Negev population centers. Shows are put on in the city of Sderot, and the children spend their vacation in summer camps. However, having lived more than eight years under threat, the residents are finding it hard to cope with an immediate change from daily rocket and mortar attacks to a situation of calm, and the prevailing sentiment is that the calm that has settled there is only temporary. Some residents say that they are still haunted by the threat, and some of them still sleep in safe rooms.



Signe de la trêve : affiche annonçant une fête dans le village de Nahal Oz
(Photo : Centre d'Information, 10 juillet 2008)

Les résidents de la bande de Gaza

31. Les résidents de la bande de Gaza ont accueilli la trêve avec des émotions partagées. En parallèle à leur méfiance envers Israël et à leurs doutes quant à la poursuite de l'accord, les résidents de la bande de Gaza espèrent que l'accalmie aboutisse à la levée du blocus et à l'amélioration de leur vie quotidienne. Des résidents de la bande de Gaza interviewés dans des médias arabes ont déclaré qu'ils étaient satisfaits de la trêve et ont exprimé leur espoir qu'elle améliore la vie quotidienne dans la bande de Gaza, et qu'elle fasse repartir l'économie et aide tous les secteurs atteints par les combats.



Trêve dans la bande de Gaza : enfants dans un parc d'attractions et dans une piscine (Palestine-info)

32. Les effets de la trêve sont déjà évidents sur le terrain. Les prix en vigueur au marché noir seraient en baisse, et les foules affluent sur les plages, dans les parcs et les marchés. De même, certains résidents de l'Est de Khan Younes, foyer de longue date de friction avec Israël, ont commencé à retourner chez eux. Le nombre d'interventions publiques du Premier ministre du Hamas Ismail Haniyah a drastiquement augmenté, et il a été vu sur la plage jouant au football et paraissant détendu (Agence de presse Ma'an, 19 juin 2008). Ces expressions de normalisation sont largement couvertes par les médias de la bande de Gaza (les médias contrôlés par le Hamas continuent toutefois d'inciter au terrorisme et à la violence contre Israël).



Trêve dans la bande de Gaza : marchés et plages bondés

La scène interne palestinienne

33. L'Autorité Palestinienne et le Fatah sont bien conscients que la trêve peut augmenter la force politique du Hamas et éroder la force de l'AP. Cependant, ils n'ont aucun intérêt à s'opposer à l'arrêt des hostilités, qui les feraient passer pour opposés à la levée du blocus de la bande de Gaza. Abu Mazen a exprimé son appui à la trêve aux Egyptiens et a **salué**

l'accord dans un communiqué de presse, déclarant qu'il s'agissait d'un "intérêt national." Il a également exprimé son espoir que l'accord atténue la détresse des résidents, accélère le processus de paix et aboutisse également à un dialogue palestinien interne (Agence de presse Wafa, 18 juin 2008). Abu Mazen a notamment appelé les organisations palestiniennes à faire preuve de retenue et à cesser de s'impliquer dans des affaires extérieures (probable allusion à l'Iran) pouvant mettre en péril la trêve (Wafa, 20 juin 2008). En même temps, le gouvernement d'Abu Mazen s'efforce de réduire au minimum les dégâts causés à son statut en prenant part à des initiatives destinées à lui accorder une certaine pertinence, comme le déploiement d'une force arabe dans la bande de Gaza ou la participation à des opérations aux frontières, qui doivent encore passer à la vitesse supérieure.

34. Sur le terrain, le Fatah apparaît comme l'organisation principalement responsable des violations de la trêve dans la bande de Gaza. Par ailleurs, le Fatah en Judée-Samarie dénie toute responsabilité dans les tirs de roquettes et d'obus de mortier effectués par les réseaux de l'organisation dans la bande de Gaza. Le porte-parole du Fatah Abd al-Rahman a souligné que l'organisation respectait la trêve et condamnait toute violation. Il a pareillement déclaré que les déclarations de responsabilité des Brigades des Martyrs Al-Aqsa étaient fictives et qu'elles étaient "des annonces fausses, inventées par des éléments douteux" (Agence de presse Wafa, 14 juillet 2008).

35. Sur la scène politique palestinienne interne, jusqu'ici la trêve n'a pas mené à des progrès dans le dialogue entre le Hamas et le Fatah. Le Hamas se sent renforcé par la trêve et n'est pas pressé d'entamer des pourparlers avec Abu Mazen, qui, de son côté, n'a pas modifié ses conditions préalables à des négociations avec le Hamas. Les deux côtés continuent leur guerre de propagande et, jusqu'ici, évitent de négocier sur les questions majeures comme la prolongation du mandat d'Abu Mazen et l'administration du terminal de Rafah, dans laquelle l'AP est appelée à jouer un rôle.

ANNEXE**Liste des violations palestiniennes⁵**

DATE	TYPE DE VIOLATION	ORGANISATION	REACTION ISRAELIENNE	COMMENTAIRES
24 juin	Tir d'un obus de mortier	Inconnue		
24 juin	Trois tirs de roquettes identifiés à Sderot	JIP	Les terminaux de la bande de Gaza ont été fermés sur ordre du Ministre de la Défense après avoir été ouverts pendant deux jours	L'organisation a affirmé que les roquettes avaient été tirées en représailles à la mort de l'un de ses membres à Naplouse. Note: la Judée-Samarie n'est pourtant pas concernée par la trêve
26 juin	Tir de roquette identifié près du kibboutz Gevim	Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah	Fermeture des terminaux de la bande de Gaza	Un porte-parole de l'organisation a déclaré que son objectif était d'avertir Israël et de demander au Hamas ainsi qu'à l'Egypte d'étendre la trêve à la Judée-Samarie
27 juin	Deux tirs de mortier près du terminal de Karni	Inconnue	Fermeture des terminaux de la bande de Gaza	
28 juin	Un tir de mortier près du terminal de Karni	Inconnue	Fermeture des terminaux de la bande de Gaza	
30 juin	Un tir de roquette près du kibboutz Mefalsim	Inconnue	Les terminaux de la bande de Gaza ont été fermés sur ordre du Ministre de la Défense après avoir été ouverts le 29 juin	
3 juillet	Tir d'une roquette dans un terrain vague au Nord de Sderot	Un réseau jusqu'ici inconnu baptisé "les Forces Bader"	Fermeture des terminaux de la bande de Gaza le 4 juillet	
6 juillet	Tir d'un sniper sur des fermiers travaillant dans les	Inconnue		

⁵ Selon des données fournies par Tsahal. Il s'agit des engins identifiés en territoire israélien

	champs du kibboutz Nahal Oz			
7 juillet	Obus de mortier tiré près du terminal de Karni	Inconnue	Les terminaux de la bande de Gaza ont été fermés sur ordre du Ministre de la Défense le 8 juillet; réouverture partielle le 9 juillet	
8 juillet	Obus de mortier tiré sur un terrain vague dans le secteur du conseil régional Eshkol (Nord-Ouest du Néguev)	Inconnue		
10 juillet	Deux roquettes identifiées dans un terrain vague près du village de Gevim	Groupe Imad Moughnieh / Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah	En vertu d'une décision du Ministère de la Défense, les terminaux ont été fermés provisoirement avant d'être rouverts après quelques heures En vertu d'une décision du Ministère de la Défense, les terminaux ont été fermés provisoirement avant d'être rouverts après quelques heures	Selon la revendication de responsabilité, le tir était une riposte à la mort de l'un des membres de l'organisation près de Kissufim dans la matinée
	Trois roquettes identifiées à trois kilomètres au Sud-Ouest du terminal de Sufa, une 0 l'Ouest de Holit	Aucune revendication		
12 juillet	Une roquette identifiée dans un terrain vague dans le secteur de Sha'ar HaNegev ; ni blessé ni dégât	Aucune revendication		
13 juillet	Deux obus de mortier identifiés près de la barrière frontalière (du côté palestinien) dans le secteur de Nahal Oz	Aucune revendication	Suite à l'attaque, les terminaux de Sufa et de Nahal Oz ont été fermés	
15 juillet	Obus de mortier identifié	Aucune revendication		